




Rentrée scolaire

Une nouvelle année scolaire vient de commencer et qui dit école, dit autobus scolaire.



Pour la sécurité des enfants et du personnel scolaire, nous vous rappelons de respecter la signalisation des autobus ainsi que de la vitesse dans la zone scolaire.

Merci de votre collaboration!



Votre municipalité en bref

Saint-Léon-le-Grand
Septembre 2025



Bureau municipal

Téléphone : 819-228-3236 #1
Télécopieur : 819-228-8088
Courriel : hoteldeville@st-leon.com
Horaire : Lundi au jeudi
9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h30

Prochaine séance du conseil

Date : Mercredi 1 octobre 2025
Heure : 19h00
Endroit : Porte côté latéral gauche
du bureau municipal

Déjà le mois de septembre, nous avons célébré notre fête de la famille le 16 août dernier. Quel bel évènement réussi! Vous étiez très nombreux et nous avons été choyés par les nombreux prix de présence. J'aimerais grandement remercier Mme Carine Dubé pour son dévouement dans la recherche de commanditaires, sans oublier les membres du conseil ainsi que les bénévoles présents pour la réussite de cette journée.

Comme à chaque rentrée scolaire, je vous demande d'être prudent sur les routes et de respecter la signalisation des autobus scolaires. Il y a plusieurs enfants qui circulent sur le bord des rues. Quand le panneau d'arrêt est sorti, on s'immobilise, devant l'école et même dans un rang peu passant.

Nous avons lancé le processus d'appel d'offres pour le rang de l'Isle. L'ouverture des soumissions est prévue pour le 18 septembre. Une demande au programme d'aide financière PAVL sera aussi déposée pour la réfection de la route du Pont Masson. Nous continuons d'entretenir et d'améliorer le centre des loisirs et un nouveau panneau électrique sera installé à l'extérieur.

Avec la compensation financière aux jeunes sportifs, nous sommes heureux de pouvoir donner un petit coup de pouce aux familles et ainsi permettre aux enfants de pratiquer leurs activités sportives.

C'est également le retour des élections municipales. Si vous souhaitez vous impliquer dans votre communauté, que vous avez à cœur la municipalité, sa vitalité, son développement, c'est le bon moment pour penser à déposer sa candidature.

Mariloune Gélinas



COURS DE
DANSE EN
LIGNE

Animé par France et Serge,
Danse Country

Session de 12 cours

Les jeudis dès le 18 septembre à 19h00

Au 186 rang des Ambroise

100\$/ personne en argent seulement Inscription au bureau municipal



Résumé des procès-verbaux

- Dépôt du rapport annuel portant sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle - période du 1er janvier au 31 décembre 2023
- Fin de la probation du journalier aux travaux publics
- Déneigement des bornes-fontaines - Contrat de gré à gré - saison 2025-2026
- Déneigement des immeubles de la municipalité, de la patinoire et de la glissade à côté du terrain du bureau municipal - Contrat de gré à gré - saison 2025-2026
- Service incendie - Nomination d'un officier
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Redressement-Sécurisation - Dépôt d'une demande d'aide financière- Réfection de la route du Pont-Masson
- Bilan - Camp de jour 2025
- Participation au transport adapté - CTCAM
- Remboursement de la compensation financière aux jeunes sportifs résidents de la municipalité
- Changement du panneau électrique extérieur au centre des loisirs
- Centre des loisirs - Décapage et cirage du plancher de la salle

Un énorme MERCI !

Avec un total de 62 enfants inscrits au camp de jour, nous tenons à souligner le travail remarquable de nos cinq animatrices du camp de jour de Saint-Léon-le-Grand pour leur implication, leur dévouement et leur enthousiasme tout au long de l'été.

Bravo à nos animatrices : Ophélie, Léa, Cassandra, Sharlyne et Alexia !

POUR LES APPELS D'URGENCE DE SOIR ET FIN DE SEMAINE

Pour **les appels d'urgence**, tels les fuites d'eau, éboulis ou autre situation, en dehors des heures du bureau municipal, laissez un message clair et précis de la situation urgente au 819-228-3236, poste # 5.

Alyssa Lygitsakos, notre invitée du mois, qui habite dans le rang de l'Isle, est technicienne en travail social à la Maison des Femmes l'Héritage à Louiseville.

Elle a eu la merveilleuse idée de joindre à ce travail des études en zoothérapie. Elle a suivi 535 heures de cours à une des 3 écoles reconnues au Québec, la Corporation Synergie Plumes et Poils du Québec. Son travail en zoothérapie et de travail social se complètent très bien l'un et l'autre.

La zoothérapie est une intervention animale pour soutenir des personnes dans leur recherche d'amélioration de leur vie: leur comportement, leurs apprentissages scolaires difficiles, spectre de l'autisme, déficience intellectuelle, finalement pour tous les gens, de tous âges, qui sentent le besoin de changer quelque chose de dérangeant dans leur vie.

J'ai eu l'occasion de faire connaissance de ses deux gros et deux mini chevaux magnifiques et si doux, puis de ses 2 adorables chiens. Certains de ces animaux servent à Alyssa pour faire la zoothérapie. Elle me raconte qu'elle donne des soins à un petit garçon de quatre ans qui avait une peur EXTRÊME des chiens, même ceux qu'il voyait à la télévision, sans qu'aucune mauvaise expérience n'eût déjà eu lieu entre l'animal et lui. Dès la première rencontre avec Alyssa et un de ses chiens, l'enfant s'est calmé et a même été capable de donner ce commandement: « Assis », au chien. Il reste encore du travail à faire mais c'est un très bon début. Bravo pour ce succès!

La réussite dont Alyssa est la plus fière, c'est l'aide qu'elle a apportée à des enfants de première année d'une école de Pointe-du-Lac, pour renforcer leur apprentissage à la lecture. Félicitations Alyssa et à ton chien pour vos interventions qui ont été très bénéfiques pour ces petits. Avoir une zoothérapeute à St-Léon est un apport très positif pour nous, Léongrandiens, ainsi que pour tous les gens de la région.

Merci Alyssa de rendre la vie des autres plus belle, facile à vivre et agréable.

Odette Lemieux

Membre du comité de vitalisation de St-Leon

PS. Alyssa m'a dit qu'elle et son conjoint Philippe, seront les heureux parents d'un bébé en novembre. Félicitations et santé au nouveau-né. Que du bonheur à venir!



SAVIEZ-VOUS QUE ...



La Saline, la source d'eau minérale de St-Léon a été découverte en 1825 mais ce n'est que vers 1850 qu'elle commença à être exploitée avec l'arrivée du premier hôtel.

Elle fut de plus en plus reconnue pour ses propriétés curatives à cause de la popularité du St-Léon Spring Hôtel.

En effet, ses vertus thérapeutiques sont telles, que selon les dires du temps, elles traitaient les rhumes, les maladies de foie et des reins, la dyspepsie, les affections glandulaires, la goutte, les rhumatismes etc.

Avec le déclin de l'hôtel, la compagnie torontoise The St Leon Minéral Water Co continue d'exploiter la source en envoyant des barils remplis d'eau minérale à Toronto, Montréal, Québec et Trois-Rivières.

À partir de 1907, suite à la destruction de l'hôtel par le vent, la compagnie torontoise construisit une usine pour extraire les sels et embouteiller l'eau. En 1941, La Saline est vendue à des louisevillois et change plusieurs fois de propriétaire. Les derniers furent Léopold Desrosiers et ses fils qui en prirent possession en 1961 et y apportèrent des grandes améliorations. Des projets étaient à l'étude pour éventuellement construire un endroit sélect pour les touristes.

Malheureusement un incendie détruisit l'ancienne partie et l'agrandissement de l'usine d'embouteillage en 1964. Les pertes sont estimées à près de 100,000 dollars.

Aujourd'hui c'est une propriété privée et la source coule toujours dans la Rivière du Loup.

Dommage que personne ne puisse en bénéficier, pour guérir tous nos bobos!



Saviez-vous que... initiative de M. Jean Lemieux

Collecte des encombrants

Prochaine collecte : 1er octobre 2025

Lors de ces collectes spéciales, vous pouvez déposer des déchets qui ne peuvent être mis à l'intérieur du bac roulant mais en mesure d'entrer dans le camion.

Les encombrants se définissent comme suit:

Meuble/mobilier, électroménagers et matériel issu de la REP (responsabilité élargie des producteurs), accessoire électrique ou à gaz pour usage domestique, matériel électronique, réservoir d'eau chaude, baignoire, évier, cuve de toilette, bicyclette et accessoires de véhicules (siège d'enfants, boîte à ski, etc.), matelas, mobilier de jardin, bibelots et articles de décoration, articles de loisir, de camping, outils, tissus d'ameublement, appareil de chauffage, etc.

Les pièces d'automobiles, les débris de construction, les appareils avec halocarbures ne sont pas autorisés.

septembre								octobre							
D	L	M	M	J	V	S	n°	D	L	M	M	J	V	S	n°
	1	2	3	4	5	6	36				1	2	3	4	40
7	8	9	10	11	12	13	37	5	6	7	8	9	10	11	41
14	15	16	17	18	19	20	38	12	13	14	15	16	17	18	42
21	22	23	24	25	26	27	39	19	20	21	22	23	24	25	43
28	29	30					40	26	27	28	29	30	31		44
RÉCUPÉRATION + DÉCHETS								ENCOMBRANTS							
MATIÈRES COMPOSTABLES ÉCRIT EN ROUGE															

INSTALLATION SEPTIQUE

Date pour la conformité des installations septiques

31 décembre 2025

31 décembre 2026

- Route Saint-Yves
- Chemin du lac Barolet
- Chemin du Lac-Ombe
- Rang Saint-Charles
- Rang de l'Isle

- Rang Barthélemy
- Route Sainte-Ursule



Municipalité de
SAINT-LÉON-LE-GRAND

Avis public d'élection

Municipalité de Saint-Léon-le-Grand
Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Mme Roxane St-Yves, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire		Poste de conseillère ou conseiller 4
Poste de conseillère ou conseiller 1		Poste de conseillère ou conseiller 5
Poste de conseillère ou conseiller 2		Poste de conseillère ou conseiller 6
Poste de conseillère ou conseiller 3		

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente (ou de la secrétaire d'élection désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 22 au 24 septembre 2025

Horaire

Lundi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mardi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mercredi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30

Du 29 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mardi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Mercredi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Jeudi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h30
Vendredi	De 9h00 à 16h30	

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre 2025, de 10h à 20h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre 2025, de 12h à 20h**

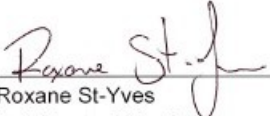
Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 16 octobre 2025 à votre présidente ou président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Viviane Vertefeuille

5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection
Adresse 52 rue de la Fabrique
Téléphone 819-228-3236 poste 3750

Donné à Saint-Léon-le-Grand le 3 septembre 2025


Roxane St-Yves
Présidente d'élection